



Aux Municipalités des
28 communes de la « région
Morges » de protection civile

ok. (OB / JFF
CS = P. ll.
∞ → site

N réf. RB/jg

Morges, le 3 janvier 2012

Essai fédéral des sirènes 2012

Mesdames et Messieurs les Syndics,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Comme chaque année à pareille époque, des essais d'alarme auront lieu dans toute la Suisse,
le mercredi 1er février 2012, de 13h30 h. à 14h00.

13h30 **Alarme générale** (déclenchement à distance par le CTA à Pully)

13h40 **Alarme générale** (déclenchement à distance par SSCM à Gollion)

13h50 **Alarme générale** (déclenchement à distance par ORPC à Morges)

Compte tenu de ce qui précède, nous vous demandons d'engager le responsable communal de la sirène (ou des sirènes) pour les travaux suivants :

13h30 à 14h00 : l'écoute des trois essais avec déclenchement à distance

14h00 à 14h30 : transmission immédiate du résultat des **3 tests** à l'ORPC de Morges
(tél. 021/804.97.60 ou par fax 021/804.97.65)

Cette année, sur mandat du Service de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM), un astreint PCI sera présent au pied de chaque sirène. Sa mission consistera à établir des relevés.

En aucun cas, cette personne remplacera votre personnel communal chargé des activités liées à votre (vos) sirène(s).

./.